



DOSSIER DE CANDIDATURE

1^{er} cycle
2018 – 2019

Session	<input type="checkbox"/> Automne
	<input type="checkbox"/> Printemps

Formation	<input type="checkbox"/> Initiale
	<input type="checkbox"/> Alternée

PHOTO

Cadre réservé à l'Administration		
N° de dossier :	Reçu le :	
<input type="checkbox"/> Admis	<input type="checkbox"/> Liste d'attente	<input type="checkbox"/> Refusé

ETAT CIVIL (*merci de compléter en majuscule d'imprimerie*)

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Lieu de naissance (Ville et Pays) : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Adresse de l'un des parents (si différente) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Avez-vous déjà été inscrit à l'EIPDCE ? Oui Non

Si oui, précisez :

Année : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année

Option : Droit comparé Economie Gestion Management des Arts

Vous voulez vous inscrire en :

Année : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année

Option : Droit comparé Economie Gestion Management des Arts

Initiales du candidat		1
-----------------------	--	---



FORMATION

Etudes secondaires (<i>lycée</i>)			
Etablissement	Adresse	Titre/diplôme obtenu (précisez si mention)	Date d'obtention
Etudes supérieures (<i>post-bac</i>)			
Etablissement	Adresse	Titre/diplôme obtenu (précisez si mention)	Date d'obtention
Formations complémentaires			
Etablissement	Adresse	Titre/diplôme obtenu (précisez si mention)	Date d'obtention

Langues				
Précisez votre langue maternelle :				
Langues étrangères	Lue	Ecrite	Parlée	Certificat (TOEIC, TOEFL, HSK...)

Indiquez pour chaque langue étrangère votre niveau (A = excellent, B = Bon, C = moyen, D = notions)

Séjours à l'étranger (<i>études</i>)				
Pays	Année	Durée	Activités	
Expériences professionnelles (<i>stages, jobs, ...</i>)				
Fonction	Durée	Date d'entrée	Date de sortie	Entreprise

Initiales du candidat		2
-----------------------	--	---



Comment avez-vous eu connaissance de l'EIPDCE ?

- Par internet (site officiel, blog de l'école)
- Par les sites d'orientations (CIDE, kelformation.com, autres)
- Via les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn)
- Lors de la journée porte ouverte
- Par relation (étudiant, ancien étudiant, professeur...)

Merci de bien vouloir préciser le nom de la personne qui vous a recommandé l'EIPDCE : _____

Frais de dossier et de scolarité

Après étude de votre dossier, si vous êtes admis au sein de l'EIPDCE, une lettre d'admission vous sera envoyée avec un dossier d'inscription administrative qu'il faudra compléter sous 2 semaines et nous le renvoyer avec le règlement des frais de dossier et de scolarité.

- **Frais de dossier:** 300 €/an (n'inclus pas la cotisation à la sécurité sociale étudiante).
Les frais de dossier ne sont en aucun cas remboursables.
- **Frais de scolarité :**
Formation en 1^{ère} année, 2^{ème} année à la 3^{ème} année : 4500 €/an

Modalités d'inscription et remboursement des frais de scolarité

- L'inscription définitive ne pourra être prise en compte que lorsque la totalité des frais de dossier et des frais de scolarité seront réglés, avec le retour du dossier d'inscription dûment complété.
- **Pour les étudiants étrangers nécessitant la demande d'un visa étudiant :**
Suite à l'inscription administrative à l'EIPDCE, l'école délivrera sous 5 jours une attestation d'inscription ainsi qu'une attestation de paiement. Candidater à l'EIPDCE ne dispense en aucun cas d'effectuer les démarches auprès de Campus France si l'étudiant(e) n'est pas de nationalité française. De même, l'inscription à l'EIPDCE n'entraîne pas automatiquement la délivrance d'un visa étudiant. Il est vivement conseillé de prendre contact auprès de l'Ambassade de France de votre pays de résidence dans les meilleurs délais. Tous frais d'envoi par courrier postal seront à la charge de l'étudiant(e). En cas d'obtention de votre visa étudiant, le solde des frais de scolarité dus devra être réglé au plus tard à la rentrée scolaire pour laquelle l'étudiant(e) est inscrit(e).
 - **En cas de refus de visa :**
Il est impératif de nous en informer par mail, de nous renvoyer toutes les attestations originales qui ont été remises à l'étudiant, ainsi que nous fournir une attestation de refus de visa par les autorités consulaires. Toute demande de remboursement ne pourra être prise en compte par le secrétariat que 3 semaines après la rentrée scolaire, le remboursement effectif se fera dans un délai de 2 mois après la rentrée scolaire. Pour toutes les inscriptions effectuées après la date de la rentrée scolaire, le délai de remboursement pourra varier. Des frais administratifs supplémentaires d'un montant de 320 euros seront retenus sur le remboursement des frais de scolarité.
 - **En cas de refus de visa et de report de session de rentrée :**
L'EIPDCE s'engage à garder la place de l'étudiant(e) pour la session d'inscription suivante, les frais réglés seront conservés et de nouvelles attestations d'inscriptions seront délivrées à l'étudiant(e) sous réserve du retour des précédentes attestations originales ainsi que du justificatif du refus de visa par les autorités consulaires. Si le refus de visa perdure, les procédures et modalités de remboursement seront les mêmes que dans le cas énoncé précédemment.



Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier de candidature dûment rempli :

- Une photocopie de votre pièce d'identité (en cours de validité), ou de votre passeport pour les étudiants étrangers ;
- Une photocopie de votre extrait de naissance (uniquement pour les étudiants étrangers)
- Deux photos d'identité récentes avec votre nom inscrit au dos (dont une sera collée sur la première page de ce dossier) ;
- Un Curriculum Vitae (CV) à jour ;
- Une lettre de motivation ;
- Une photocopie du relevé de notes du baccalauréat et son diplôme (ou équivalent). Pour les candidats n'ayant pas encore obtenu leur baccalauréat lors de l'envoi du dossier, joindre les copies des trois bulletins trimestriels de la classe de Première et de la Terminale. L'admission définitive s'effectuera sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- Une photocopie de l'intégralité des relevés de notes de l'enseignement supérieur (pour les étudiants étrangers, fournir une copie des relevés de notes originales et une traduction validée par les autorités consulaires). L'admission définitive en deuxième et troisième année s'effectuera sous réserve de la validation de l'année universitaire en cours ;
- Un chèque de 50 euros (cinquante euros) à l'ordre de l'EIPDCE ou le bordereau d'opération d'un versement du même montant sur le compte bancaire de l'école. Le RIB vous sera transmis sur demande par email. Ces frais de candidature ne sont en aucun cas remboursables.

Adresse d'envoi ou de dépôt du dossier de candidature :

**EIPDCE
Service Admission
93, Avenue d'Italie
75013 PARIS**

***Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas pris en compte.
Aucun dossier envoyé par email ne sera pris en compte.***

Je soussigné (e), (NOM Prénom).....
certifie exacts les renseignements fournis, déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission et vous adresse mon dossier de candidature, ainsi que les documents demandés en vue de mon admission.

Date : Signature de l'étudiant(e)

Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement	<input type="checkbox"/> Chèque N° : Emetteur : Banque :
	<input type="checkbox"/> Espèces
	<input type="checkbox"/> Virement N° :
Date :	

Initiales du candidat		4
------------------------------	--	----------